

Résidence de **CRÉATION** interculturelle

(résidence de création interculturelle)

Un.e artiste francophone
Un.e artiste anglophone
Un.e artiste autochtone



Association acadienne
des artistes professionnel.le.s
du Nouveau-Brunswick



Mawi'Art
Wabanaki Artist Collective



arts**Link**NB



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

New
Brunswick
Nouveau



METEPENAGIAG
HERITAGE PARK
PARC HISTORIQUE
OETJI SGOALIATIE GATI



Saint John *Arts* Centre

Résidence de création culturelle croisée

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAPNB), ArtsLink, et Mawi'art s'associent afin de créer une résidence interculturel entre un.e artiste acadien.ne, un.e artiste anglophone et un.e artiste autochtone. La résidence se fera en trois étapes, une semaine dans chacune des communautés suivantes: Caraquet, St-Jean et la première nation Metepenagiag. Par cette résidence, les artistes auront l'occasion de travailler sur une œuvre personnelle tout en se plongeant dans la démarche artistique des autres artistes. L'expérience de se retrouver dans une autre communauté et de créer avec des personnes qui possèdent un formation artistique différent permet d'aller au-delà des barrières linguistiques et de découvrir les communautés culturelles diverses. Prenant naissance au cœur du débat actuel et des tensions linguistiques au Nouveau-Brunswick, cette initiative démontre qu'il est possible de grandir en alliant les forces plutôt qu'en prônant la division. L'art en soi est un moyen d'expression et de cohésion et permet d'abattre les frontières qui trop souvent nous isolent.

OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE

- Encourager l'exploration artistique et la production de nouvelles œuvres en proposant de créer dans des conditions optimales
- Contribuer à accroître la qualité artistique des œuvres
- Faciliter la collaboration et le partage d'expertises et d'expériences
- Créer des ponts et des rapprochements culturels significatifs entre les différentes communautés culturelles de la province.
- Provoquer des rencontres entre les artistes et le public et contribuer à mieux faire connaître son processus de création.

NATURE DE LA RÉSIDENCE DE CRÉATION

À l'occasion de ce projet, un.e artiste francophone, un.e artiste anglophone et un.e artiste autochtone auront l'occasion de s'installer une semaine au Saint John Arts Centre, une semaine à La boîte théâtre de Caraquet et une semaine au Metepenagiag Heritage Park afin d'y travailler sur un projet de création qui leur sont propres.

Les trois centres d'accueils permettront aux artistes de travailler dans des conditions optimales peu importe la discipline artistique exercée, ainsi que de faire des rencontres stimulantes et enrichissantes entre eux dans les trois communautés.

Le travail effectué devra être présenté publiquement à la fin de chaque semaine. Les artistes auront l'entière liberté de création, mais seront appelé à ouvrir leur espace de création pour permettre à la communauté de découvrir ce qu'est le travail en chantier.

LES ARTISTES SÉLECTIONNÉS S'ENGAGENT À :

1. Fournir leurs propres matériaux de travail
2. S'interagir avec les autres artistes participant.e.s
3. Présenter publiquement le fruit de son travail à la fin de chaque semaine de création sous forme d'échange avec le public.
4. Remettre un rapport final à l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, ArtsLink, et Mawi'Art 30 jours après la fin de la résidence.

QUI PEUT S'INSCRIRE?

1. Ce projet s'adresse exclusivement aux créateurs et aux créatrices qui exercent leur art à titre émergente ou professionnel.
2. Ce projet est offert aux artistes acadiennes qui sont membres de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, aux artistes membre d'ArtsLink et aux artistes autochtones.

COMMENT S'INSCRIRE?

1. Les artistes doivent s'inscrire à l'aide du formulaire ci-dessous et répondre à toutes les questions afin de fournir toutes les informations pertinentes sur leur carrière et leurs expériences. Une description détaillée du projet de création est obligatoire (minimum 500 mots).
2. Les artistes doivent soumettre, en plus du formulaire rempli, leur démarche artistique et un curriculum vitae mis à jour.
3. Les artistes doivent être disponibles pour la totalité des trois séjours, soit du 15 mars au 5 avril 2019.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les dossiers seront examinés par un jury de pairs. Les principales qualités recherchées sont :

1. La pertinence du projet proposé et sa faisabilité par rapport au lieu d'accueil;
2. Le caractère innovant et l'originalité de la démarche artistique;
3. Le potentiel d'impact du projet sur la carrière de l'artiste.

HORAIRE

Date limite pour soumettre : **vendredi 22 février 2019.**

Les candidats obtiendront une réponse au début de mars 2019.

La résidence aura lieu du 15 au 21 mars à la Metepenagiag First Nation, du 22 au 28 mars à Caraquet, et du 29 mars au 4 avril à St-Jean.

CE QUE COMPREND LA RÉSIDENCE

- Un cachet de 3,000\$
- Le remboursement du déplacement de la résidence des artistes jusqu'aux lieux des résidences (au-delà de 50 km)
- L'hébergement
- Les per diem de nourriture
- Les locaux de création

POUR INFORMATION

Annik Landry – *Responsable des services aux artistes*

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

140 rue Botsford, bureau 29, Moncton, NB, E1C 4X5

annik.landry@aaapnb.ca

506-852-3313 poste 226

www.aaapnb.ca

Julie Whitenect - *Executive Director*

ArtsLink NB

89 Canterbury St., Suite 407, Saint John, NB, E2L 2C7

julie@artslinknb.com

1.506.608.9914

www.artslinknb.com

A large rectangular box with a thin black border, containing 20 evenly spaced horizontal lines for writing. The lines are uniform in length and spacing, providing a template for text entry.

3. FORMATION

Indiquez, si applicable, le dernier diplôme que vous avez obtenu, précisez l'année d'obtention et le nom de l'établissement.

DIPLÔME	ANNÉE D'OBTENTION	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	VILLE
Universitaire de 2e ou 3e cycle.			
Universitaire de 1er cycle			
Diplôme d'études collégiales			
Diplôme d'une école d'art privée			
Formation autodidacte			

Avez-vous suivi des stages d'apprentissage auprès d'artiste reconnu?

OUI NON

Si l'affirmative, veuillez indiquer l'endroit, l'année et la durée du stage.

NOM DE L'ARTISTE	ENDROIT	ANNÉE	DURÉE

4. BOURSES, PRIX, SYMPOSIUMS, MENTIONS

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Décrivez ci-dessous les raisons pour lesquelles vous êtes intéressé à participer à cette résidence, de même que l'enrichissement que vous croyez être en mesure d'apporter au milieu culturel local.

Je reconnais avoir pris connaissance des exigences et critères d'admissibilité inhérents à cette demande et avoir fourni des renseignements exacts.

En foi de quoi, j'ai signé à ce _____ jour de 20____

.

Signature : _____